

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE COURSE D'ORIENTATION



Au lycée Honoré d'Urfé à Saint-Etienne - Rentrée 2026

- **Objet** : en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'orientation de la Loire (CDCO42), le club Nature Orientation Saint-Etienne (NOSE), la ligue AURACO ainsi que le soutien financier de la Région AURA, le lycée souhaite offrir aux jeunes orienteurs, un entraînement de qualité, sur le temps scolaire tout en respectant les exigences de la réforme des lycées.
- **Elèves concernés** : 7 élèves pourront être accueillis en classe de seconde à la rentrée 2026 et éventuellement 1 en première pour un total maximum de 21 élèves.
(Pour info : en 2025, 5 élèves de seconde, 8 en première, 6 en terminale).

Recrutement sur dossier scolaire et compétences sportives par retour de la fiche « demande de candidature » **à renvoyer au secrétariat des étudiants du lycée avant le LUNDI 4 mai 2026.**

secretariat-etudiants.0420042t@ac-lyon.fr

- **Entraînements et encadrement :**

Actuellement

- **le mardi de 15h à 18h** : entraînements techniques en terrains proches ou sur des terrains plus éloignés (déplacement en autocar ou à pied), encadrés par JB Bourrin (CTD42) et V. Héritier.
- **le mercredi**, dans le cadre de l'Association Sportive (ouverte à tous les élèves du lycée), **de 14h à 17h**, en nature (déplacement en autocar) : séances techniques encadrées conjointement par V. Héritier et le NOSE dans le cadre de leur école de CO.
- **le jeudi de 17h à 18h30** : séance de Préparation Physique Générale ou Spécifique, au lycée ou au stade encadrée par V. Héritier

Pour la rentrée 2026, le planning actuel devrait être maintenu avec les 3 entraînements hebdomadaires .

- **Le suivi médical** doit être réalisé par un médecin du sport avant la rentrée scolaire pour les entrant.

Pour tout complément d'informations : www.honoredurfe.eu

Véronique HERITIER, Professeure d'EPS, responsable de la Section vheritier@orange.fr

Annie COMBET, Président du CDCO42 presidence.cdcoloire@free.fr

Corentin ROUX, Président du NOSE president@nose42.fr

* **Participation financière de 200 euros pour les transports** (à l'ordre de « agent comptable du lycée H.D'Urfé »)

* **27 euros pour l'AS** (à l'ordre de « AS du lycée Honoré d'Urfé »)

* **Une nouvelle participation pour les cartes (50 euros) sera demandée par le CDCO42 pour les non ligériens**



LYCEE HONORE D'URFE - 1, IMPASSE LE CHATELIER – B.P. 90259-42014 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

TEL : 04 77 57 38 58 FAX : 04 77 59 00 78

Mel : 0420042T@ac-lyon.fr - Site internet : www.honoredurfe.eu

